



Le Mée-sur-Seine, le 28 novembre 2024

Réf : SV/ML/HL/KM

Tel : 01.64.79.31.02

E mail : katia.montagu@fdsea77.fr

www.fdsea77.fr

Madame Annie GENEVARD

Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire et de la Forêt

78 Rue de Varenne

75007 PARIS

Madame la Ministre,

L'année 2024 est, et restera, marquante à bien des égards pour l'agriculture seine-et-marnaise. En effet, ces derniers mois, nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés qui ont sérieusement menacé notre activité et nos exploitations. Il est notamment question des récoltes catastrophiques, des mauvaises conditions météorologiques et de l'épidémie de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO).

Concernant ce dernier point, France Agrimer a justement ouvert, depuis ce lundi 18 novembre, un dispositif de soutien destiné aux éleveurs ovins et bovins ayant subis des pertes à cause de la Fièvre Catarrhale Ovine de sérotype 3 (FCO-3). Cette aide est indispensable pour soutenir nos éleveurs, mais sa portée reste limitée puisqu'il n'est prévu de verser une indemnisation que pour les bêtes de plus d'un an qui seraient mortes ou euthanasiées à cause de la FCO-3.

Ainsi, nous vous sollicitons afin que les bêtes de moins d'un an qui seraient mortes des suites de la maladie soient bel et bien prises en compte dans le mécanisme d'indemnisation. Non seulement, ceci enverrait un message fort au monde agricole, mais cela permettrait également de soutenir les ateliers du département. Aujourd'hui, des éleveurs, faute de revenus et de capacité de remplacement risquent tout simplement d'arrêter leur atelier d'élevage.

Plus largement, il est nécessaire que les pertes indirectes soient prises en charge. Les éleveurs qui ont perdu des bêtes, qui ont perdu des capacités de remplacement et qui seront confrontés à des pertes de fécondité risquent de ne pas être en mesure de se relever.

Espérant pouvoir compter sur vous pour protéger et venir en aide aux éleveurs du département, lesquels sont durement pénalisés par l'épidémie de FCO.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande et nous restons à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le Président de la FDSEA77 :

Samuel VANDAELE

Le Président de JA77 :

Maxime LIEVIN